

Interrogativité, rhétoricité, argumentation, persuasion : les particules modales dans l'interrogation partielle en allemand¹

Sibylle Sauerwein Spinola

C.I.E.L.

Université Paris 7 – Denis Diderot

Sauerwei@ccr.jussieu.fr

1. Introduction

L'étude qui suit concerne un type de mots appartenant avant tout à l'expression orale d'un grand nombre de langues : les particules modales. Elles nous intéressent tout particulièrement en ce qu'elles constituent pour nous un moyen de démontrer quelques particularités générales concernant le questionnement, ses possibles orientations et l'argumentativité inhérente aux structures interrogatives.

Particulièrement abondantes en russe, en danois, en néerlandais et en allemand, les particules modales existent dans beaucoup d'autres langues – y compris dans les langues romanes, ainsi qu'en anglais – bien qu'elles y soient plus rares.

C'est à la fin des années soixante², avec l'intérêt croissant pour la langue orale que la linguistique allemande s'est penchée sur la question du fonctionnement et de l'apport communicatif de ces mots, ignorés auparavant³. Etant intimement liées au contact entre les protagonistes d'un

¹ Bien que la responsabilité des lacunes de la présente étude n'appartienne qu'à moi, je tiens à préciser qu'une grande partie de ce travail est basée sur des résultats obtenus lors d'une recherche effectuée sous la direction de Monsieur Oswald Ducrot, que je remercie chaleureusement.

² Cf. Weydt (1969).

³ Mentionnons pour l'anecdote que le rare intérêt porté à ce type de mots avant cette époque n'était pas forcément valorisant. Ainsi, en 1943, on pouvait lire dans un manuel allemand concernant le style que ces particules étaient inutiles et bien trop nombreuses dans l'expression orale : « All diese Flickwörter wimmeln wie Läuse im Pelz unserer Sprache » (Reiners 1943, cité par Franco 1991 : 57). Nous traduisons de l'allemand : « Notre langue grouille de ces mots explétifs comme une fourrure grouille de poux ».

échange et à leur relation par rapport à ce qui se dit et le fait de le dire, les particules modales sont devenues l'objet d'un grand nombre d'études à partir du moment où l'attention des linguistes s'est portée sur l'énonciation et la relation interlocutive.

2. Description générale

Les particules modales font partie des mots et locutions invariables. Elles sont décrites comme régulant aussi bien l'interaction entre locuteur et interlocuteur, que l'insertion de l'énonciation dans son contexte (cf. Fernandez Bravo 1993 : 57). En ce qui concerne une définition et une délimitation précises, les propositions varient autour de quinze à vingt critères qui permettent de dire qu'une occurrence d'un mot correspond à un emploi en tant que particule⁴ ; les principaux sont les suivants :

- ces mots ont la particularité de ne pas se raccrocher à un élément spécifique de la phrase, mais à sa totalité ;
- d'y être intégrés sans jamais être accentués (ce critère concernant l'accentuation en allemand est contesté par certains auteurs et reviendrait à éliminer certains exemples) ; les particules modales ne constituent jamais – syntaxiquement – un membre de phrase ;
- une particule ne peut pas constituer à elle seule l'équivalent d'une phrase, ni faire l'objet d'une question ;
- elle ne peut être niée ou coordonnée ;
- elle ne peut être mise en relief ou porter sur une subordonnée ;
- elle n'a pas de signification lexicale et ne contribue pas à la proposition exprimée par la phrase où elle s'insère (son effacement n'affecte donc pas la grammaticalité de la phrase) ;

et positivement :

- dans la phrase allemande, les particules modales ne peuvent être insérées ailleurs qu'avant le rhème et après tous les éléments pronominaux ;
- elles caractérisent le langage oral en tant que tel ;
- pratiquement toutes les particules de l'allemand (sauf *halt*) ont pour particularité d'appartenir en même temps à une autre classe de mots. Elles

⁴ Pour une présentation détaillée cf. Métrich (1993 : 24-30) et Métrich, Faucher & Courdier (1993 : 26-36).

présentent en tant que particules modales des restrictions d'emploi ou au contraire des affinités avec certains types syntaxiques.

3. De l'interrogativité à la rhétoricité

Il est bien connu que les particules modales sont plus ou moins spécialisées dans certains types d'énoncés. Ainsi, certaines ne peuvent figurer dans un énoncé interrogatif, d'autres ne se trouveront jamais dans une assertion. Par exemple la particule *ja* de l'allemand est exclue de toute interrogation, alors que *denn* ne se trouvera jamais dans une assertion. Aussi, certains auteurs considèrent les particules comme « indicateurs d'illocution » et effectivement, l'analyse distributionnelle de leurs occurrences permet parfois de préciser la zone où les énoncés les contenant se situent (cf. Cortès & Szabo 1984 : 129)⁵.

Dans ce qui suit nous examinerons de plus près le fonctionnement de certaines particules dans l'expression au moyen d'un énoncé basé sur une structure interrogative partielle.

D'abord un petit détour théorique : on peut employer une structure phrastique interrogative, sans pour autant questionner, de même que l'interrogation n'a pas forcément recours à une telle configuration et ne produit donc pas toujours un énoncé correspondant à une phrase interrogative. Pour définir de façon minimale l'acte que constitue l'énonciation d'une question, nous partons de la demande de réponse. On se souviendra que dans le schéma tripartite de la représentation polyphonique de la question⁶, c'est l'engagement du locuteur – locuteur qui s'identifie à

⁵ Parmi les tentatives récentes de saisir leur fonction globale, citons König (1997) et Waltereit (2001).

⁶ Un locuteur qui questionne met toujours en place une structure polyphonique. En ce qui concerne les questions totales en *est-ce que p ?* on considère généralement que le locuteur fait intervenir trois énonciateurs : e_1 correspondant au point de vue exprimé par l'assertion préalable p , e_2 exprimant l'incertitude quant à p , et e_3 représentant la demande de choisir entre p et $\sim p$ (cf. Anscombe & Ducrot 1983 :130).

Pour les questions partielles (ou questions *wh-*), qui ne comportent donc pas d'assertion préalable à proprement parler, le schéma est semblable. Dans ce cas, le premier énonciateur correspond au présupposé de la question qui serait à considérer comme « un type particulier d'assertion préalable » (*ibid.* :132). Cependant, comme tout présupposé, cet élément de sens n'est pas asserté au sens fort : « l'énonciateur E_1 ... est assimilé à un certain ON, à une voix collective, à l'intérieur de laquelle le locuteur est lui-même rangé » (Ducrot 1984 : 231). Un second énonciateur E_2 correspond à l'expression

l'expression de doute – qui crée cette obligation de réponse, à partir du moment où le destinataire est assimilé à l'allocutaire. Ce dernier est donc interpellé en vue d'une réponse. Il s'agit-là de la caractéristique fondamentale de l'interrogation⁷. Ainsi : énoncer une question consiste à demander une réponse.

Les exemples ci-dessous permettent de voir qu'il existe des questions plus ou moins interrogatives. Il faut donc s'interroger sur ce qui constitue une telle gradation. Nous ferons l'hypothèse que ce qui augmente ou diminue, de manière à modifier la question dans sa qualité même de demande de réponse, est la liberté plus ou moins grande laissée à l'autre concernant sa réponse ; autrement dit, les contraintes que la question exerce sur la réponse. En effet, ces dernières peuvent concerner le thème de la réponse, sa nature (p. ex. une interrogation partielle n'exige pas le même type de réponse qu'une interrogation globale), son volume ou encore son orientation argumentative. Ainsi, toute image (des interlocuteurs, de l'échange en cours, ...) véhiculée par la question constituera une partie des contraintes pesant sur la réponse. Ce qu'affirme Ducrot relativement à l'énoncé en général est d'autant plus vrai pour la question : « à côté de ce que pose un énoncé, il faut noter tout ce qu'il présuppose, les représentations auxquelles il se réfère sans les affirmer, tout le contexte intellectuel dans lequel il place de force l'interlocuteur » (Ducrot 1989 : 157). Plus le poids des contraintes sera important, moins la question sera interrogative.

En ce qui concerne la question lue comme rhétorique, il nous semble aussi bien peu adéquat de partir du principe que ce n'est que le contexte qui lui attribue un caractère particulier, que de parler de marqueurs linguistiques lui conférant de manière univoque cette tendance à exiger une réponse prédéterminée, excepté dans quelques configurations particulières. Comme le démontrent Fernandez Bravo pour l'allemand et Borillo⁸ pour le français, on peut repérer un certain nombre d'éléments « médiateurs de rhétoricité » (Fernandez Bravo 1993 : 316) dans la phrase interrogative qui, à la faveur d'autres éléments contextuels, déclenchent ou favorisent une lecture rhétorique. Par ailleurs, la question rhétorique impose une certaine réponse, mais elle exige quand même cette réponse et, en ce sens, il faut la considérer

d'incertitude quant aux raisons ou au bien-fondé de ce qui est présupposé. Il est pris en charge par le locuteur.

⁷ Cf. Ducrot (1983 : 99) qui parle « d'un énonciateur qui prétend, par sa parole même, obliger son destinataire à un comportement linguistique spécifique, celui de réponse ».

⁸ Cf. Borillo (1981).

comme une « vraie question ».

Il ne faudrait pas en conclure que la réponse effective s'intègre forcément dans le moule que lui propose la question. Le questionné peut accepter ou refuser le cadre prévu et partiellement établi par la question. Ainsi, toute question, même assez nettement marquée comme destinée à une lecture rhétorique peut « se dissoudre » dans une réponse qui ne lui reconnaît pas son caractère spécifique et ne le valide donc pas.

S'il y a au-delà d'un certain type de phrase clairement marquée comme interrogative, des phrases préfigurant des énoncés à des degrés d'interrogativité divers ou à l'inverse pour reprendre Pérennec (1995 : 112), des questions à des « degrés de rhétoricité différents »⁹, la question qui se pose est celle de savoir si une particule a une quelconque influence sur ce caractère plus ou moins interrogatif, ou encore, plus ou moins rhétorique. Il nous semble que tel est manifestement le cas en ce qui concerne *denn*.

Les questions suivantes sont des questions hautement interrogatives :

- (1) – Wir können keine Kinder haben
– Warum **denn** das nicht ?
– Du warst *ja* nicht mal damit einverstanden, wie ich meinen Wellensittich erzogen habe
[Nous ne pouvons pas avoir d'enfants
– Pourquoi pas (+ *denn*) ? / *Mais* pourquoi ?
– (*Puisque*) tu n'étais même pas d'accord avec ma manière d'éduquer ma perruche.] (<IVK¹⁰ : 99)
- (2) – Daniel hat mir viel von dir erzählt
– So, was **denn** ?
[– D. m'a beaucoup parlé de toi

⁹ « Rhetorizität ist keine distinktive Eigenschaft, die binär dargestellt werden kann, die die Fragesätze in die disjunkten Mengen der rhetorischen und der nicht-rhetorischen Fragen einordnen ließe : Diese Fragen weisen einen mehr oder weniger hohen Rhetorizitätsgrad auf, je nachdem ob sich die Antwort dem Hörer mehr oder weniger aufdrängt. Es besteht ein Kontinuum von den 'leichtgesteuerten' Fragen bis hin zu den ganz rhetorischen Fragen » (Pérennec 1995 : 112). (La rhétoricité n'est pas une propriété distinctive qui pourrait être représentée de manière binaire et qui permettrait de ranger les phrases interrogatives en deux ensembles disjonctifs des questions rhétoriques et des non-rhétoriques : ces questions présentent un degré plus ou moins important de rhétoricité selon la force plus ou moins grande avec laquelle elles imposent la réponse à l'allocutaire. Il existe un continuum allant des questions « faiblement dirigées » jusqu'aux questions entièrement rhétoriques.)

¹⁰ Nous abrégeons : IVK = Ildiko von Kürthy. *Mondscheintarif*. Reinbeck : Rowohlt, 1999.

- Ah bon, et qu'a-t-il (*donec*) dit ?] (<IVK : 138)
- (3) – Was ist **denn** mit dir los ?
 - Was soll los sein ?
 - Hast du eins auf die Nase bekommen oder was ?
 - [– Qu'est-ce qu'il t'arrive (+ *denn*) ? / *Mais* qu'est-ce qu'il t'arrive ?
 - Que veux-tu qu'il m'arrive ?
 - Tu as pris un coup sur le nez ou quoi ?] (<IVK : 104)

La particule *denn* tend à souligner, voire renforcer, le caractère interrogatif de ces questions dans la mesure où elle accentue le lien entre l'énoncé où elle s'insère et le contexte verbal ou situationnel qui est à son origine. En renforçant le lien avec ce qui précède – et dont l'interlocuteur est à l'origine – la particule *denn* a pour effet de souligner l'interpellation de ce dernier. Ce renforcement de l'interrogation passe aussi par une composante supplémentaire de cette particule évoquée par König : elle tend à indiquer que le locuteur part du principe que l'allocutaire saura lui répondre¹¹ ce qui est dû à la continuité entre ce qui précède et la question¹². Ainsi, la demande de réponse est accentuée fortement, d'où résulte une interrogativité accrue.

On pourrait donc penser que la particule *denn*, à l'inverse d'un « médiateur de rhétoricité », marque systématiquement l'interrogativité de la question où elle s'insère. Cependant, *denn* figure aussi dans l'exemple suivant où la question est manifestement orientée vers une certaine réponse prédéfinie :

- (4) – Warum hast du die Gasflaschen nicht geholt ?
 - Wann **denn** ?¹³ / Ja wann **denn** ?
 - [– Pourquoi n'es-tu pas allé chercher les bouteilles de gaz ?
 - *Et* quand ?]

Dans (4) la question comportant *denn* oriente clairement vers une certaine réponse. La présence de la particule semble avoir l'effet d'un défi lancé à l'interlocuteur qui est interpellé tout particulièrement et forcé ainsi à souscrire à une réponse précise défavorable à sa propre position dans l'échange.

¹¹ « Wesentlich für Fragen mit *denn* scheint auch zu sein, daß der Fragende fest damit rechnet, daß der Hörer die Antwort auf die Frage weiß » (« Ce qui semble être essentiel pour les questions contenant *denn* est le fait que le questionnant compte fermement sur ce que l'auditeur [l'allocutaire] connaît la réponse à la question ») (König 1977 : 121).

¹² Par rapport à ce fonctionnement, on peut constater un certain parallélisme entre les caractéristiques de la particule *denn* et celles de l'interrogatif *wieso*. Pour plus de précisions, cf. Sauerwein Spinola (2000 : chap. 3).

¹³ Ex. emprunté à Franco (1991 : 312).

On s'en rend compte en la comparant aux questions suivantes marquées par la particule *schon* :

- (5) Was hatte ich **schon** zu verlieren ? Habe *ja* bereits verloren
[Qu'avais-je à perdre (+ *schon*) ? *Puisque* j'ai déjà perdu.] (IVK : 138)
- (6) Wer hat's **schon** leicht ?
[(*Mais*) qui a la vie facile ?] (GDB¹⁴ : 128)
- (7) Was weiß er **schon** davon ?
[Qu'est-ce qu'il en sait ?] (<Métrich, Faucher & Courdier 1993 : 33)

Dans les exemples (5) à (7), la réponse respective est autant contrainte qu'en (4). Ce qui semble être différent est le fait que l'interlocuteur n'est pas interpellé plus fortement que dans une interrogative quelconque (sans la particule *denn*). La réponse étant évidente, celle-ci peut être prononcée ou non. Le troisième énonciateur du schéma polyphonique ressort donc affaibli : la demande de réponse est moins accentuée que pour (4).

En fait, alors qu'en (4) la contrainte exercée sur la réponse est essentiellement due à des mécanismes discursifs attachés à l'énoncé dans son contexte, *schon* inscrit la prédisposition à une lecture rhétorique au niveau de la phrase¹⁵. Comme le précisent les auteurs de l'exemple (7), la seule présence de la particule change radicalement le sens de la question (interprétée dans un contexte tout à fait neutre) qui passe d'un fort degré d'interrogativité (sans *schon*) à « autant de rhétoricité » grâce à ce terme¹⁶.

Pour Fernandez Bravo, « *schon* est l'indicateur le plus net du caractère rhétorique, mais ne peut malgré cela être qualifié d'indicateur illocutoire et ce en raison de sa polyfonctionnalité »¹⁷ (1995 : 130). Cependant, il est des emplois, et notamment en question partielle, où le rôle de cette particule nous semble être sans équivoque. Ceci est d'autant plus visible dans l'exemple (5) qui contient un enchaînement sur la question traduisible par

¹⁴ GDB = Günter de Bruyn. *Märkische Forschungen*, Frankfurt : Fischer, 1981.

¹⁵ Pour plus de précisions voir Sauerwein Spinola (2000 : 51-57).

¹⁶ « ...sans la particule, l'énoncé serait perçu comme réalisant une véritable demande d'information ; avec, il équivaut à une affirmation péremptoire de l'ignorance de la personne visée par *er*. La particule est... seule en cause et sa fonction illocutoire particulièrement nette ».

¹⁷ « *Schon* ist der deutlichste Anzeiger des rhetorischen Charakters, kann aber trotzdem nicht wegen der Polyfunktionalität als illokutiver Indikator bezeichnet werden. »

puisque. Or, ce connecteur se combine habituellement avec un préalable de type assertif, sinon il porte sur l'énonciation, ce qui n'est pas le cas ici¹⁸.

La comparaison entre ces deux types d'exemples de questions fortement orientées permet d'observer un phénomène qui dépasse le cadre de l'allemand. Il existe deux mécanismes distincts aboutissant tous deux à une rhétoricité forte. Dans un cas, l'interlocuteur est interpellé fortement par des éléments induisant une tendance clairement interrogative, alors que simultanément d'autres éléments de la question (souvent d'ordre lexical) ou bien le contexte au sens large orientent vers l'absurdité de toute réponse possible. Dans l'autre, la tendance rhétorique de la question est inscrite par des éléments « médiateurs de rhétoricité » au niveau phrastique. Dans nos exemples (5) à (7), la particule *schon* semble jouer ce rôle tranchant. Souvent, c'est la forme du verbe, et notamment le mode (Konjunktiv II), qui marque nettement la question comme rhétorique :

- (8) Warum sollten wir das tun ?
[Pourquoi voulez-vous que nous fassions une chose pareille ?]

En effet, il faudrait rapprocher ce résultat d'analyses effectuées dans le cadre de la théorie de l'argumentation dans la langue et de la polyphonie¹⁹ de faits mis en lumière dans le cadre de la grammaire générative.

Ainsi, Obenauer (1994) démontre pour diverses langues dont le français, l'existence de deux types de questions rhétoriques, les unes étant marquées de manière syntaxique comme rhétoriques, les autres nécessitant un questionnement réel qui invite l'interlocuteur à suivre un raisonnement qui aboutira à la conclusion voulue par le questionnant.

Par ailleurs, on peut faire apparaître pour diverses langues l'existence d'éléments précis favorisant en configuration la lecture plus interrogative ou plus rhétorique de la question²⁰.

¹⁸ En effet, on pourrait imaginer une suite possible pour (4) en *puisque*. Ce connecteur introduirait forcément une justification du fait de poser la question à l'autre et non pas de ce vers quoi cette question oriente : – *Wann denn ? – (Ich frage dich, denn) ich hatte ja keine Sekunde.* [– *Et quand ? – (je te pose la question puisque) je n'avais pas une seconde.*] Une suite à (8), en revanche, ne porterait jamais sur le fait de poser la question : *Er hat sich ja nie darum gekümmert.* [*Puisqu'il ne s'en est jamais préoccupé.*] Cette suite ne fait qu'expliquer ce que la question donne pour évident « Er weiß nichts davon » [Il n'en sait rien].

¹⁹ Cf. Sauerwein (1998, 2000).

²⁰ Voir aussi Sauerwein Spinola (à paraître).

Nos deux particules *denn* et *schon* inscriraient donc au niveau phrastique une tendance favorisant pour l'une l'interrogativité de la question réalisée au moyen de cette phrase, pour l'autre la rhétoricité. D'après nos résultats, l'exemple (4) acquiert donc sa rhétoricité à un niveau discursif, c'est-à-dire au niveau de l'énoncé, contrairement aux exemples contenant *schon*.

Si nous maintenons ainsi l'idée que la particule *denn* introduit systématiquement de l'interrogativité dans la phrase où elle s'insère, un autre problème se pose. En effet, on trouve fréquemment les deux particules *denn* et *schon* combinées. Dans ce cas, les effets de *denn* sont communément décrits comme renforçant l'aspect rhétorique de la question.

Dans ce qui suit nous chercherons à lever cette contradiction.

4. Argumentation et persuasion

Pour examiner l'effet produit par la combinaison des deux particules présentées ci-dessus comme opposées quant à leurs effets de sens dans une interrogation partielle, nous préférons partir d'un exemple simple, accepté par d'autres linguistes locuteurs de l'allemand.

Métrich, Faucher et Courdier présentent l'exemple suivant – avec une deuxième particule entre parenthèses – comme question rhétorique impliquant une réponse négative (Métrich, Faucher & Courdier 1995 : 73) :

- (9) Was hat er **denn** [**schon**] anzubieten ?
[Que peut-il donc bien avoir à proposer ?]

Cette question semble être orientée vers une réponse négative de type *Gar nichts ! (Rien !)* et on ne peut en aucun cas l'envisager comme une demande de renseignement neutre. *Denn* n'apparaît donc pas comme marque univoque d'une question purement interrogative.

Cependant, nous aimerions approfondir légèrement l'examen de cet exemple en juxtaposant trois de ses variantes :

- (10) Was hat er anzubieten ?
[Qu'a-t-il à proposer ?]
(11) Was hat er **denn** anzubieten ?
[Qu'a-t-il donc à proposer ?]
(12) Was hat er **schon** anzubieten ?
[Que peut-il bien avoir à proposer ?]

Ces trois variantes nous semblent faire apparaître bien des différences. Bien que contexte et intonation puissent orienter facilement un énoncé basé sur une telle phrase interrogative vers une interprétation rhétorique, isolément, *denn* semble plutôt faciliter une orientation tendant vers une demande d'une

réponse relativement peu contrainte quant à ses contours précis. La particule *schon*, au contraire, privilégie manifestement un usage rhétorique de la phrase interrogative. La combinaison des deux particules élargit le champ des usages possibles, mais il nous semble difficile de soutenir, même dans cet environnement spécifique, que *denn* aurait une influence favorable à une interprétation rhétorique. *Denn* par le fait qu'il renoue avec ce qui précède l'énoncé où il s'insère, permet au locuteur de signaler qu'il perçoit un écart entre son point de vue initial et celui de son interlocuteur, d'après le discours de ce dernier, ce qui provoque un doute. Cette expression de doute crée un aspect interrogatif qui peut persister dans un énoncé globalement rhétorique. Sous une forme affaiblie, il peut s'agir d'un simple signal envers l'interlocuteur, lui indiquant que le locuteur n'exclut pas qu'une réponse de sa part pourrait changer son appréhension négative des présupposés - inhérente à tout usage rhétorique d'une interrogative partielle. Ainsi, le locuteur indique à son interlocuteur que celui-ci a toujours la possibilité de se soustraire au cadre que par ailleurs le locuteur tente de lui imposer²¹. Dans l'exemple cité ci-dessus, suivant Métrich, Faucher & Courdier *denn* permettrait donc au locuteur de se montrer moins autoritaire qu'en l'absence de cette particule.

Cette brèche ouverte « linguistiquement » dans le discours, peut avoir en termes de « persuasion », un effet renforçateur : l'ouverture d'esprit du locuteur, qui se montre tolérant envers des points de vue qu'il ne partage pas, peut lui conférer encore plus d'autorité. Si sa stratégie réussit et que l'interlocuteur ne profite pas de cette faille, l'acceptation de la part de ce dernier en ressort d'autant plus complète.

Il faut donc distinguer entre la *rhétoricité* qui s'oppose à l'interrogativité d'une phrase (qui fait partie de la signification, c'est-à-dire des instructions relatives à une éventuelle énonciation de cette phrase) et l'*effet rhétorique* de l'énoncé, c'est-à-dire un effet de sens que va avoir l'énoncé global dans sa réalisation et ce éventuellement en raison de la présence d'un élément comme *denn*.

²¹ Comme le souligne Fernandez Bravo, le propre des questions rhétoriques est effectivement le fait que l'allocutaire peut toujours ignorer leur fonction stratégique et y réagir comme à un énoncé à caractère réellement interrogatif (cf. Fernandez Bravo, 1995 : 136).

Ainsi, lorsque Schmidt-Radefeldt parle de *schon* comme « opérateur de question rhétorique »²² (Schmidt-Radefeldt 1977 : 382) qui serait renforcé par *denn*, il faut s'interroger sur cet effet renforçateur de la particule :

- est-ce la particule *schon* dont l'effet serait « amplifié » – et s'agit-il dans ce cas de la particule en tant qu'« opérateur rhétorique » ? – et serait-ce donc par ce biais la rhétoricité même de la phrase qui ressort accentuée (c'est-à-dire la contrainte exercée concernant la réponse) ?

- ou bien s'agit-il de l'*effet rhétorique* ou *persuasif* de cette question qui, étant au niveau de sa phrase, donc linguistiquement, plus interrogative, n'en ressort que d'autant plus forte du point de vue de l'impression (effet perlocutoire si l'on veut) qu'elle laissera à l'interlocuteur et à tout auditoire éventuel ?

Nous pensons, on l'aura compris, que c'est la seconde solution qu'il faut envisager. Cette particule va donc au moyen de l'interrogativité, qu'elle introduit au niveau phrastique, c'est-à-dire linguistiquement, renforcer l'effet rhétorique ou persuasif de l'énoncé en discours.

En effet, nous avons pu observer (cf. Sauerwein Spinola 2000) que de nombreuses particules modales « jouent » de cette même manière sur les deux plans²³, notamment dans leurs combinaisons.

5. Conclusion

Concernant la fonction des particules étudiées ci-dessus, on constate de par l'exemple du questionnement partiel que plutôt que de contribuer au marquage de l'énoncé en ce qui concerne sa valeur illocutoire, elles introduisent ce que nous avons appelé de l'interrogativité ou de la rhétoricité au niveau phrastique, sans que cet élément de médiation (d'interrogativité ou de rhétoricité) soit forcément prédominant au niveau des effets de sens de l'énoncé qui est issu d'une telle structure phrastique.

Pour le moment, il nous semble qu'il faudrait situer leurs significations (et en fin de compte leur fonction) dans le domaine de l'instruction métadiscursive au niveau phrastique. Elles interviendraient donc dès le niveau instructionnel. La forme sous laquelle il faudrait intégrer de telles méta-instructions dans la théorie de l'argumentation dans la langue et la théorie de la polyphonie reste à déterminer.

²² « rhetorical question operator ».

²³ Pour la distinction entre ces deux plans que nous voyons ici en œuvre, voir Ducrot (1990) qui sépare la persuasion de l'argumentation, située au niveau de la phrase.

Bibliographie

- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BORILLO A. (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV*, 25, 1-33.
- CORTES C. & SZABO H. (1984), « Marqueurs de l'interrogation en allemand moderne », in VALENTIN, P. (éd.), *L'interrogation*, Paris (Linguistica Colloquia I).
- DUCROT O. (1983), « La valeur argumentative de la phrase interrogative », in *Actes du Colloque de Pragmatique*, Fribourg, 1981, Berne, Peter Lang..
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. (1989), *Logique, structure, énonciation : lectures sur le langage*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. (1990), « Argumentation et persuasion », in DE MULDER W., SCHUEREWEGEN F. et TASMOWSKI L. (éds.), *Actes du Colloque Énonciation et Parti Pris de l'Université d'Anvers*, Anvers, 143-158.
- FERNANDEZ BRAVO N. (1993), *Les énoncés interrogatifs en allemand contemporain*, Tübingen, Niemeyer.
- FERNANDEZ BRAVO N. (1995), « Rhetorische Fragen. Modalpartikeln und semantische Interpretation », in SCHECKER M. (éd.), *Fragen und Fragesätze im Deutschen*, Tübingen, Stauffenburg Verlag (Eurogermanistik 9).
- FRANCO A. (1991), *Descrição linguística das partículas modais no português e no alemão*, Coimbra, Coimbra Editora.
- KÖNIG E. (1977), « Modalpartikeln in Fragesätzen », in WEYDT H. (éd.), *Aspekte der Modalpartikeln*, Tübingen, Niemeyer.
- KÖNIG E. (1997), « Zur Bedeutung von Modalpartikeln im Deutschen. Ein Neuanatz im Rahmen der Relevanztheorie », *Germanistische Linguistik* 136, 57-75.
- METRICH R. (1993), *Lexicographie bilingue des particules illocutoires de l'allemand*, Göppingen, Kümmerle Verlag.
- METRICH R., FAUCHER E. et COURDIER G. (1993), *Les invariables difficiles*, Tome I, Richardmenil, Bibliothèque des Nouveaux Cahiers d'allemand.
- METRICH R., FAUCHER E. et COURDIER G. (1995), *Les invariables difficiles*, Tome II, Richardmenil, Bibliothèque des Nouveaux Cahiers d'allemand.
- OBENAUER H.-G. (1994), *Aspects de la syntaxe A-Barre. Effets d'intervention et mouvements des quantifieurs*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris 8.
- PÉRENNEC M. (1995), « Partikeln und rhetorische Fragesätze », in SCHECKER M. (éd.), *Fragen und Fragesätze im Deutschen*, Tübingen, Stauffenburg Verlag (Eurogermanistik 9).
- SAUERWEIN S. (1998), « Interrogatividad y retoricidad : a propósito de ciertas preguntas opositivas del alemán », *Signo & Señal* 9, 381-391.

- SAUERWEIN SPINOLA S. (2000), *La représentation critique du discours de l'autre : le questionnement oppositif*, Münster, LIT Verlag.
- SAUERWEIN SPINOLA S. (2003), « Les particules modales du portugais européen et de l'allemand », in PALMA S. & TYVAERT J.-E. (éds.), *Recherches en Linguistique et Psychologie Cognitive. Actes des journées scientifiques 2002 organisées par le Centre interdisciplinaire de recherche en linguistique et psychologie cognitive*, Reims, Université de Champagne-Ardenne, à paraître.
- SCHMIDT-RADEFELDT J. (1977), « On so-called « rhetorical » questions », *Journal of Pragmatics* 1, 375-392.
- WALTEREIT R. (2001), « Modal particles and their functional equivalents : A speech-act-theoretic approach », *Journal of Pragmatics* 33, 1391-1417.
- WEYDT H. (1969), *Abtönungspartikel : Die deutschen Modalwörter und ihre französischen Entsprechungen*, Bad Homburg, Gehlen.